



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers et sages-femmes

Question écrite n° 64076

Texte de la question

Mme Monique Collange appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le manque important d'infirmières et de sages-femmes en France. L'entrée dans les écoles spécialisées est très restrictive. Seul un quota limité de places est offert aux étudiants alors qu'il y a pléthore de candidats pour les concours d'entrée. Parallèlement, la pénurie d'infirmières et de sages-femmes est telle que, tout récemment, les cliniques privées ont décidé de recruter des infirmières espagnoles. Celles-ci recevront des cours de français et suivront une formation technique et administrative de trois semaines avant d'être affectées sur des postes vacants dans toute la France. Aussi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend élargir le quota de places offertes lors des concours afin de faire face à la pénurie d'infirmières et de sages-femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Monique Collange](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64076

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4087